

ANNEXES

- 1. Tableau d'équilibre 2014 - 2015*
- 2. Tableau II-2 du compte de gestion*
- 3. Information des Citoyens – présentation synthétique des informations financières (article L.3313-1 du CGCT)*

1. Tableau d'équilibre 2014-2015

<i>En million d'€</i>	BUDGET PRINCIPAL		
	2014	2015	Evolution 2014 / 2015 En %
Recettes Réelles de Fonctionnement	2 234,1	2 292,6	2,6%
Dépenses Réelles de Fonctionnement	1 942,6	1 983,9	2,1%
Epargne brute	291,5	308,7	5,9%
Annuité dette en capital	45,0	54,5	21,1%
Epargne nette	246,5	254,2	3,1%
Recettes Réelles d'Investissement (hors dette)	48,1	44,9	-6,7%
Dépenses réelles d'Investissement (hors dette)	490,1	490,3	0,0%
Emprunts (dont avance FCTVA)	192,9	189,1	-2,0%
Résultat exercice	- 2,7	- 2,1	-20,0%
Résultats antérieurs	71,8	69,2	-3,7%
Résultat cumulé	69,2	67,1	-3,1%

*NS : Non significatif ; Hors régularisations comptables ; hors résultats reportés
comptes administratifs*

013090
P.DEP BOUCHES-DU-RHONE

GED

Etat II-2
Exercice 2015

01300 –DEPART. DES BOUCHES DU RHONE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
I - Budget principal					
Investissement	-88 950 254,59	0,00	-19 031 722,20	0,00	-107 981 976,79
Fonctionnement	158 138 340,58	80 933 209,93	97 838 032,40	0,00	175 043 163,05
TOTAL I	69 188 085,99	80 933 209,93	78 806 310,20	0,00	67 061 186,26
II - Budgets des services à caractère administratif					
CG 13 - LABORATOIRES					
Investissement	965 837,28	0,00	-93 371,77	0,00	872 465,51
Fonctionnement	204 006,47	0,00	53 158,63	0,00	257 165,10
Sous-Total	1 169 843,75	0,00	-40 213,14	0,00	1 129 630,61
CG 13 - MAISON DE L ENFANCE					
Investissement	2 405 697,17	0,00	280 297,08	0,00	2 685 994,25
Fonctionnement	316 917,39	0,00	-74 533,32	0,00	242 384,07
Sous-Total	2 722 614,56	0,00	205 763,76	0,00	2 928 378,32
CG 13 - C.M.P. COURS LIEUTAUD					
Investissement	140 155,53	0,00	16 307,77	0,00	156 463,30

01300 -DEPART. DES BOUCHES DU RHONE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
Fonctionnement	-160 301,67	0,00	431 478,86	0,00	271 177,19
Sous-Total	-20 146,14	0,00	447 786,63	0,00	427 640,49
TOTAL II	3 872 312,17	0,00	613 337,25	0,00	4 485 649,44
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CG 13 - PORTS DE PLAISANCE					
Investissement	37 294,00	0,00	97 240,83	0,00	134 534,83
Fonctionnement	117 670,61	117 670,61	-15 048,09	0,00	-15 048,09
Sous-Total	154 964,61	117 670,61	82 192,74	0,00	119 486,74
TOTAL III	154 964,61	117 670,61	82 192,74	0,00	119 486,74
TOTAL I + II + III	73 215 362,77	81 050 880,54	79 501 840,19	0,00	71 666 322,44

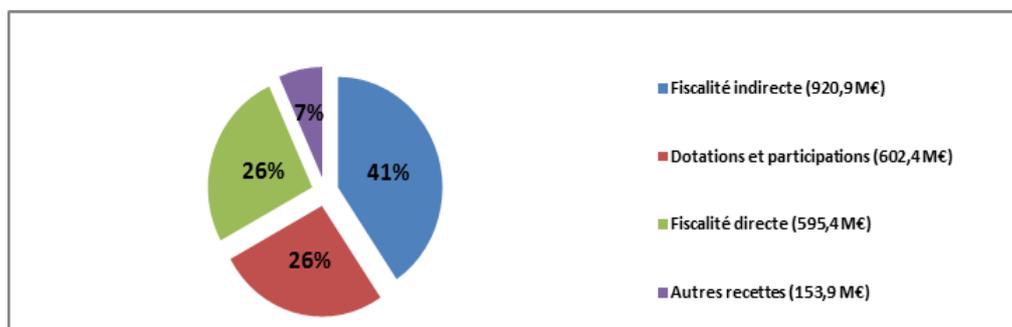
COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

INFORMATION DES CITOYENS

(Article L.3313-1 du code général des collectivités territoriales)

Depuis plusieurs années, les collectivités évoluent dans un environnement défavorable : situation économique et sociale difficile, hausse des dépenses de solidarité, baisse des dotations de l'Etat. Ainsi, le Département pâtit d'un écart entre des recettes en faible progression et des dépenses dynamiques. Pourtant, les missions de la collectivité ont été maintenues, le niveau d'épargne a été préservé, l'investissement a été privilégié et l'endettement est resté mesuré.

Des recettes de fonctionnement peu dynamiques : 2.272,6 M€¹ (+1,7%)



- **La fiscalité directe : 595,4 M€**

Les recettes de fiscalité directe² sont en progression de 7,6 M€. Elles sont essentiellement composées de la taxe foncière sur les propriétés bâties (357,5 M€), dont le taux est resté stable, de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (227,7 M€), de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (6,7 M€).

- **La fiscalité indirecte : 920,9 M€**

Le produit fiscal indirect 2015 est en hausse de 7%. Il est notamment composé du produit des droits de mutation à titre onéreux (+56,6 M€), qui représente 315,5 M€ en 2015 (+21,9%). Toutefois, une grande partie de ce produit supplémentaire (38 M€) devra fait l'objet d'un reversement au fonds national de péréquation en 2016, au profit d'autres départements.

Le Département perçoit également le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (370,8 M€), celui de la taxe sur les conventions d'assurance (202,4 M€), ou encore de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité (21,1 M€).

Enfin, les recettes de taxe d'aménagement ont été de 11 M€.

- **Les concours de l'Etat et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) : 602,4 M€**

La dotation globale de fonctionnement représente 375 M€, en baisse de 35,6 M€ (-8,7%). La dotation générale de décentralisation reste inchangée depuis plusieurs années (11,9 M€).

Par ailleurs, des dispositifs de compensation ont été créés afin de garantir la neutralité financière de la réforme fiscale de 2011 : le FNGIR (37,7 M€) et la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (48,6 M€) tous deux reconduits chaque année. Le Département a également été

¹ Chiffres exprimés hors provisions, régularisations comptables.

² Hors reversement par l'Etat des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties et fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), considérés comme des dotations.

attributaire d'une compensation de 15,4 M€ au titre du fonds de mobilisation départementale pour l'insertion destiné à atténuer les déficits de financement du revenu de solidarité active (RSA).

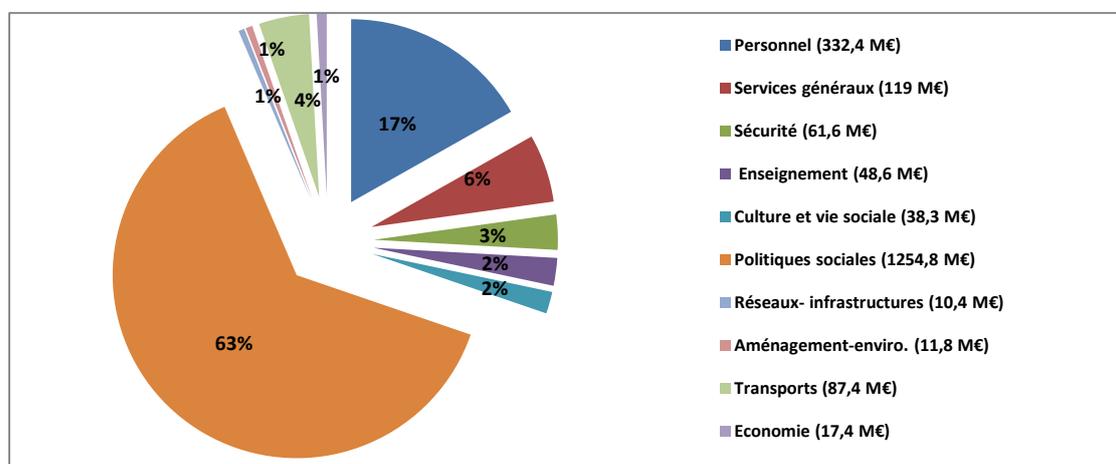
Concernant les concours versés par la CNSA pour le financement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et des prestations de compensation du handicap (PCH), ainsi que la dotation à la maison départementale des personnes handicapées, les recettes s'élèvent à 75,1 M€.

Enfin, le Département perçoit les frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties (15,5 M€) et est également attributaire d'une recette de péréquation de 7,3 M€.

- **Les autres produits : 153,9 M€**

Les recettes et participations du secteur social sont de 96,2 M€. Les autres produits (57,7 M€) proviennent notamment des produits des services et du domaine et ventes diverses, de diverses participations, de produits financiers et de recettes exceptionnelles.

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement nécessaire à la sauvegarde des interventions départementales : 1.981,6 M€³ (+2,1%)



- **Les charges de personnel : 332,4 M€**

Les dépenses de personnel sont stables (+0,7%), alors que les collectivités ont connu une progression moyenne de 2%.

- **Les dépenses d'aide sociale et de solidarité : 1.254,8 M€**

Priorité du Département, ces dépenses progressent de près de 3% (+35 M€) sous la pression du RSA (520,6 M€ ; +2,8%), de l'APA (154,9 M€ ; +1,8%) et de la PCH (76,4 M€ ; +13,2%).

Malgré un territoire qui dispose de nombreux atouts, les Bouches-du-Rhône connaissent une situation économique dégradée, les dépenses d'insertion progressent sous l'effet de l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA. Face à cette situation détériorée de l'emploi, le Département a pris des dispositions afin d'accompagner au mieux ces publics (dispositifs d'insertion professionnelle, dont les contrats uniques d'insertion, le forum de l'emploi en Provence ou encore l'accélérateur pour l'emploi).

Touché par le vieillissement de la population, les dépenses liées à l'APA, qu'il s'agisse de l'aide à domicile ou en établissement ont évolué principalement sous l'effet de l'augmentation du nombre d'allocataires.

Le nombre d'allocataires de la PCH ne cesse également d'augmenter, notamment pour la PCH moins de 20 ans (+140 bénéficiaires ; +12,7%) entraînant une croissance de ce poste de dépense.

³ Chiffres exprimés hors provisions.

La prévention médico-sociale et les dépenses relatives aux familles et à l'enfance représentent 181,4 M€. Elles recouvrent principalement : des actions éducatives, des mesures de placement et des aides financières, la protection maternelle et infantile, la prévention et l'éducation par la santé, le financement de prestations d'analyses.

Les autres interventions sociales totalisent 25,1 M€.

- **Les transports : 87,4 M€**

Soucieux de favoriser la mobilité des usagers, le Département accélère son action (+3,6%) avec des dépenses liées à la gestion du réseau, au transport scolaire et au transport fluvial.

- **La sécurité : 61,6 M€**

En croissance de 6,3% ce poste couvre les dépenses de prévention incendie et de protection des massifs forestiers et du financement du service départemental d'incendie et de secours (57,6 M€).

- **L'éducation et la politique en faveur des collèges : 48,6 M€**

La plus grosse part de ces dépenses concerne les dotations de fonctionnement des collèges (28,7 M€), permettant de couvrir la gestion quotidienne et une part de l'indispensable effort d'informatisation.

- **Le développement économique, l'agriculture et l'aménagement du territoire : 39,6 M€**

Ces actions regroupent les interventions dans le domaine du développement économique (17,4 M€), celui des réseaux et infrastructures (10,4 M€) et ceux de l'aménagement et de l'environnement (11,8 M€).

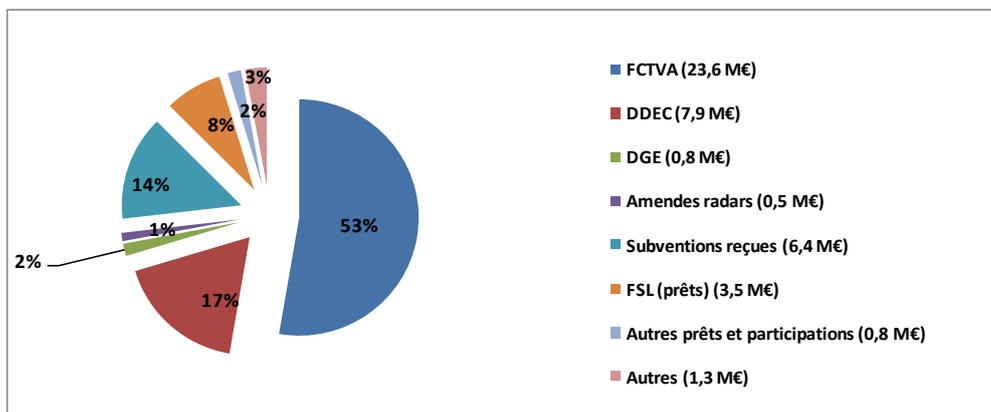
- **La culture, la vie sociale, la jeunesse, les sports et loisirs : 38,3 M€**

Dans ces domaines les aides du Département permettent l'organisation de nombreuses actions : fonds d'aide aux jeunes, Marseille-Cassis, l'Open 13, Mondial la Marseillaise à pétanque...

- **Les dépenses d'administration générale de la collectivité : 119 M€**

Ces dépenses progressent de seulement 0,8% en 2015, signe d'une excellente maîtrise.

Des recettes d'investissement en repli : 44,9 M€



Les recettes d'investissement, hors dette, sont en baisse de 6,7%.

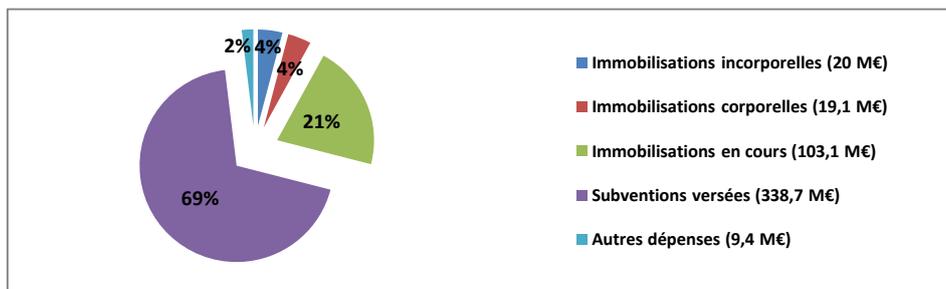
Le fonds de compensation de la TVA est la plus importante recette d'investissement (23,6 M€).

Les subventions d'investissement perçues (15,6 M€) sont en baisse de 17%.

Un niveau d'investissement soutenu : 490,3 M€

Le département des Bouches-du-Rhône a conservé un volume d'investissement proche de celui de 2014. Au niveau national, l'investissement des départements est lui en repli (-5,3 % en 2015, après -5% en 2014).

Les subventions d'équipement restent les dépenses les plus significatives (338,7 M€) et représentent 69% des dépenses d'investissement. La collectivité a aussi exécuté un investissement direct de 142,2 M€.



- **L'aménagement et l'environnement : 172,4 M€**

Le soutien déterminé du Département à l'économie locale représente 35 % du montant total des dépenses réelles d'investissement. Le Département mène ainsi une politique volontariste dans les domaines de l'aide aux communes (153,3 M€) ou du logement (14,6 M€).

- **Les transports, réseaux et infrastructures : 161 M€**

Entretien et travaux au titre des réseaux et infrastructures représentent 121,8 M€, dont 119 M€ consacrés à l'entretien et l'aménagement des 3.100 km de voirie départementale. Notamment 63,7 M€ concernent le projet de rocade L2 à Marseille. L'investissement dans les transports publics est de 39,2 M€.

- **L'enseignement : 88 M€**

Les 136 collèges publics relèvent des compétences obligatoires du Département. Leur construction, rénovation, réhabilitation, modernisation et entretien a représenté 72 M€. A lui seul, l'effort d'informatisation a été de 10,6 M€. Enfin l'investissement du Département dans la recherche et l'enseignement supérieur s'est élevé à 16 M€.

- **La sécurité : 10,7 M€**

Le Département aide le SDIS en finançant ses équipements : matériels et bâtiments.

- **Le développement économique, le tourisme et l'agriculture : 9,5 M€**

Le Département favorise la mise en place d'un environnement propice à la création d'emplois.

- **L'action sociale et solidarités : 18,1 M€**

Le Département investit dans les technologies innovantes et contribue au financement des travaux dans les établissements de soins. Il participe également à la modernisation des technologies (imagerie médicale...).

- **La culture, la vie sociale, la jeunesse, les sports et loisirs : 4 M€**

L'éducation artistique, la création et diffusion culturelle, le patrimoine historique, les équipements culturels ont amené le Département à investir 4 M€ en 2015.

- **Les moyens généraux : 26,5 M€**

Cette fonction constitue l'appui technique au développement de toutes les politiques départementales : informatique, matériels, véhicules, mobiliers, travaux sur bâtiments.

La situation financière du Département

Malgré le contexte économique et social et les contraintes budgétaires, les équilibres financiers et les marges de manœuvre ont été préservés. La poursuite du choix de politiques efficaces, responsables budgétairement, contribue à favoriser les solidarités entre les personnes et les territoires et à encourager l'investissement et la création d'emplois.

L'épargne après financement de la dette est de 254,2 M€, représentant ainsi plus de 50% du financement.

L'endettement au 1^{er} janvier 2016 représente 651,8 M€ et une solvabilité de 2,1 ans, alors que la solvabilité moyenne des départements est de 5,2 ans.